

FORMATION

Usages et pratiques des réseaux sociaux



© Freepik / Vecteezy



MARDI 1^{ER} JUILLET 2025
9 heures - 17 heures

**Université Paris-Est
CRÉTEIL (UPEC)**



À destination des professionnels du secteur public
de la protection judiciaire de la jeunesse du Val-de-Marne



Plus d'informations : www.enpjj.justice.fr/alf25rs

PROGRAMME

Le mardi 1^{er} juillet 2025, le pôle territorial de formation Île-de-France Outremer de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), la direction interrégionale Île-de-France Outremer (DIR IDFOM) et la direction territoriale (DT) Val-de-Marne de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) organisent une formation sur l'usage et les pratiques des réseaux sociaux par les jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse. Cette formation, à destination des professionnels du secteur public de la PJJ de la DT Val-de-Marne, se tiendra de 9 heures à 17 heures au sein de la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant (MIEE) de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC, rue Poète et Sellier - 94000, Créteil).

09h00 – 09h15 : **Accueil café**

09h15 – 09h30 : **Intervention de Caroline Lapene**
Directrice Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val-de-Marne

Approche socionumérique et judiciaire

9h30 – 10h30 : **Intervention de Mohammad Abdel Hamid**
Enseignant en Communication publique et politique à l'Université Catholique d'Angers, Formateur en culture numérique et Sociologue du numérique au sein du laboratoire Communication, Information et Médias à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Au-delà de la diabolisation des réseaux socionumériques, cette intervention permettra de comprendre les enjeux des usages et pratiques pour les jeunes et d'en appréhender les dimensions favorables et défavorables, ainsi que d'évoquer des préconisations et outils à mettre à disposition des professionnels accompagnant les jeunes du territoire.

10h30 – 11h00 : **Questions**

11h00 – 12h00 : **Intervention de Lilitt Khangeldian**
Vice-procureure de la République et Cheffe de la Division des affaires familiales et des mineurs (DAFMI) au Tribunal Judiciaire de Créteil

À l'issue d'une présentation des réseaux sociaux sous le prisme de la loi et de leur caractère protéiforme (espaces ludiques / menaces réelles / diversification des contenus, facilité d'accès, applications mises en cause), il s'agira de renseigner sur les méthodes d'investigation, de protection et de prévention contre la cyberviolence. Seront évoqués la typologie des infractions sur le territoire du Val-de-Marne, le profil des jeunes ou encore le mode opératoire mis en œuvre par les réseaux criminels en vue d'exploiter les mineurs.

12h00 – 12h30 : **Questions**

12h30 – 13h45 : **Pause déjeuner**

Approche éducative, psychologique et didactique

14h00 – 15h00 : **Intervention de Vanessa Lalo**
Psychologue, spécialiste des pratiques numériques chez les enfants et les adolescents, accompagnement éducatif pour un meilleur usage des réseaux sociaux.

Comment développer son pouvoir d'agir pour reprendre le contrôle sur les algorithmes ? Comment travailler l'orientation professionnelle des jeunes en s'appuyant sur leurs centres d'intérêts et leurs pratiques ? Quels leviers éducatifs utiliser pour faire face aux dérives potentielles ? Quels risques pour la santé mentale ? L'intervention permettra de mettre en lumière quelques solutions proposées.

15h00 – 15h30 : **Questions**

15h30 – 16h30 : **Intervention d'Axelle Desaint**
Directrice d'« Internet Sans Crainte », le programme national d'éducation au numérique des jeunes et des familles. Milite pour l'éducation à des usages éclairés et responsables du numérique et un usage pédagogique pertinent des écrans.

L'intervention permettra de présenter le lien étroit entre éducation au numérique et santé et de donner des solutions et bonnes pratiques quant à la prise en charge éducative, à l'accompagnement à l'utilisation des réseaux, à la protection des données personnelles ou encore à l'exposition à du contenu inapproprié, à partir de cas concrets provenant d'applications populaires auprès des jeunes (Snapchat, TikTok, Telegram, Onlyfans, ...) et sur la base du langage usité dans ce contexte (streak, ghoster, edit, fisha, FOMO, grooming, ...).

16h30 – 17h00 : **Questions**

17h00 : **Clôture**

Informations pratiques

Les inscriptions sont ouvertes, dans la limite des places disponibles jusqu'au vendredi 6 juin 2025. Elles sont à adresser par la voie hiérarchique à Fatima Zerouki, conseillère technique formation de la DT Val-de-Marne (fatima.zerouki@justice.fr).